



Lettre ouverte à l'attention des élus

Le football ardennais face à une situation d'urgence

Mesdames, Messieurs les Élus,

Le District des Ardennes de Football souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur une réalité préoccupante qui menace durablement la pratique sportive sur notre territoire.

Le football, premier sport pratiqué dans les Ardennes et discipline populaire par excellence, traverse une période particulièrement difficile. À l'échelle départementale, nous enregistrons une perte significative de licenciés par rapport à la saison précédente, traduisant un recul de l'engagement sportif qui doit collectivement nous interpeller.

Au-delà des chiffres, cette situation soulève une question fondamentale : quelle place souhaitons-nous accorder à l'activité physique et sportive dans notre société ? Alors que les problématiques de sédentarité, de santé publique, de surpoids et de surexposition aux écrans touchent de plus en plus de jeunes, le sport demeure un outil irremplaçable d'éducation, de cohésion sociale et d'épanouissement personnel (3^{ème} lieu de sociabilisation après l'école et la famille).

Des infrastructures de plus en plus inadaptées

Les conséquences du changement climatique aggravent encore les difficultés rencontrées par nos clubs. Aujourd'hui, de nombreux terrains deviennent impraticables durant l'hiver, tandis qu'en période estivale, la sécheresse, les restrictions d'eau et le manque d'arrosage rendent les surfaces de jeu dangereuses et favorisent l'augmentation des blessures.

Or, une installation sportive de qualité constitue le premier outil indispensable à la pratique du football. Sans équipements adaptés, les clubs ne peuvent plus garantir des conditions d'accueil et de sécurité satisfaisantes pour leurs licenciés ni envisager leur développement dans la durée.

La réalisation d'un terrain synthétique constitue un investissement structurant pour une collectivité, en raison des nombreux bénéfices qu'il procure en matière d'exploitation et de service rendu aux usagers. Contrairement à une pelouse naturelle, cette infrastructure garantit une praticabilité optimale tout au long de l'année, indépendamment des aléas climatiques, permettant ainsi une utilisation soutenue sans risque de dégradation significative de la surface de jeu. Elle réduit également les contraintes d'entretien et les besoins en ressources, notamment en matière d'arrosage et de maintenance courante. Enfin, sa capacité à accueillir un volume important de pratiquants contribue à



répondre efficacement aux besoins des associations sportives, des établissements scolaires et des différents publics, tout en assurant des conditions de jeu homogènes et sécurisées.

Un enjeu également pour le sport en milieu scolaire

Disposer d'équipements sportifs performants, accessibles et sécurisés représente un levier essentiel pour accompagner les missions éducatives des établissements scolaires. En garantissant des conditions de pratique adaptées aux exigences pédagogiques et à la sécurité des élèves, ces infrastructures participent pleinement au développement de l'activité physique et sportive. Leur caractère multisports constitue également un atout majeur, permettant de répondre à une grande variété de besoins tout en optimisant l'utilisation des équipements publics. Cette polyvalence favorise ainsi la coexistence des usages scolaires, associatifs et de loisirs, au bénéfice de l'ensemble de la population.

Le rôle essentiel des clubs dans la vie de nos communes

Le tissu associatif sportif est aujourd'hui fragilisé. Les dirigeants bénévoles, dont l'engagement constitue le socle de notre modèle, s'essouffent face à l'accumulation des contraintes administratives, financières et matérielles.

Pourtant, dans nos territoires ruraux, le club de football dépasse largement le cadre sportif. Il représente un lieu de rencontre, de partage et d'animation locale. Sa disparition entraînerait des conséquences bien au-delà du terrain de sport.

Un besoin urgent de visibilité et d'accompagnement

Les collectivités comme les associations font aujourd'hui face à un manque de visibilité concernant les dispositifs de financement mobilisables pour la rénovation ou la création d'équipements sportifs.

De nombreuses municipalités manifestent pourtant leur volonté d'investir. Elles ont besoin d'un accompagnement clair, coordonné et efficace afin de concrétiser leurs projets au service des habitants et du mouvement sportif.

La dimension intercommunale revêt une importance majeure dans la planification, le financement et la gestion des équipements sportifs. Elle permet de fédérer les ressources des collectivités autour de projets structurants dont l'impact dépasse le seul périmètre communal. En favorisant le partage des infrastructures entre les clubs, les associations et les établissements scolaires de plusieurs communes, l'intercommunalité garantit une utilisation efficiente des équipements tout en améliorant leur accessibilité. Cette logique de mutualisation contribue à développer l'offre sportive, à renforcer les



liens entre les acteurs locaux et à assurer une meilleure réponse aux attentes des pratiquants, dans un souci constant d'équité territoriale et de maîtrise des dépenses publiques.

Un appel à la mobilisation collective

Face à ces enjeux majeurs, nous sollicitons l'organisation rapide d'une table ronde réunissant l'ensemble des décideurs publics concernés afin d'engager une réflexion commune sur l'avenir des équipements sportifs et du football dans notre département.

Plus largement, nous vous invitons à vous interroger sur l'avenir du sport dans les Ardennes et sur les moyens à mobiliser pour préserver ce formidable vecteur de santé, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale.

Nous remercions sincèrement les élus qui ont déjà pris le temps d'échanger avec nous et d'entendre les préoccupations du monde sportif ardennais.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les Élus, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le District des Ardennes de Football

Fait à Bazeilles, le 23 Septembre 2026

**Le Président,
Raphaël GOSSET**

**Le Secrétaire Général,
Yoann GERMAIN**

**Le Directeur,
Lucas THOUÉ**